

## COMMUNIQUÉ

# ACCEPTATION DU PROJET DE SENTIER MULTIFONCTIONNEL DU PARC NAKKERTOK

Val-des-Monts, le 23 juillet 2020. - Depuis 2019, le Comité de gestion Nakkertok travaille à la mise en place d'un projet de réaménagement d'un sentier du parc Nakkertok Val-des-Monts sur une distance d'environ 1,8 km afin de le rendre accessible à la majorité des utilisateurs (familles, aînés, personnes à mobilité réduite, etc.). De plus, ce sentier sera utilisé autant en période estivale pour la randonnée qu'en période hivernale pour la raquette ou le ski de fond. Ainsi, il s'agit réellement d'un sentier multifonctionnel de par son accessibilité et son usage polyvalent. Pour permettre la réalisation de ce projet, une demande d'aide financière a été déposée le 6 décembre dernier par la Municipalité dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).

La Municipalité désire informer sa population que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du PSSPA, a retenu le projet du Sentier multifonctionnel du parc Nakkertok Val-des-Monts. À cet effet, une aide financière maximale de 60 170,43 \$ sera accordée par le gouvernement du Québec pour le réaménagement d'un sentier d'environ 1,8 km au parc Nakkertok. Cette somme permettra à la Municipalité de poursuivre l'aménagement des infrastructures de plein air de qualité pour les rendre accessibles à tous ses citoyens.



La Municipalité tient à remercier tous les intervenants et collaborateurs qui, de près ou de loin, ont participé à la concrétisation de ce projet.

Les travaux s'effectueront en deux phases et se termineront en 2021.

Citation :

« L'annonce d'aujourd'hui confirme que notre gouvernement agit pour développer les régions et accroître l'accessibilité aux infrastructures pour l'ensemble de la population. Nous avons la chance, au Québec, de bénéficier de nombreux sentiers et sites d'activités de plein air qui donnent à tous l'occasion de pratiquer des activités physiques en pleine nature. Les projets qui découlent du PSSPA permettent non seulement aux amateurs de plein air de profiter de la

nature en toute sécurité, mais également de mettre en valeur le territoire québécois, tout en contribuant à la vitalité des régions. »

*Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine*

Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Camille Lemire-Monette, directeur du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire, par téléphone au 819 457-9400, poste 2217, ou par courriel à [camillelemire-monette@val-des-monts.net](mailto:camillelemire-monette@val-des-monts.net).